
Pétition du comité militaire et de sûreté d'Abbeville demandant à la Convention une reconnaissance de sa conduite patriotique, lors de la séance du 14 brumaire an II (4 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Pétition du comité militaire et de sûreté d'Abbeville demandant à la Convention une reconnaissance de sa conduite patriotique, lors de la séance du 14 brumaire an II (4 novembre 1793). In: Tome LXXVIII - Du 8 au 20 brumaire an II (29 octobre au 10 novembre 1793) p. 257;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_78_1_41535_t1_0257_0000_2;

Fichier pdf généré le 21/02/2024

porter la faux nationale, et la contre-révolution a disparu. Je viens assurer la Montagne, au nom de mes égaux, que je commande que leur épée sera toujours prête à frapper l'aristocratie et le fanatisme et qu'ils périront pour la... République une et indivisible.

L'adjutant général,
TAILLEFER (1).

Pétition du comité militaire et de sûreté d'Abbeville, d'après un document des Archives nationales (2).

Les membres composant le comité militaire et de sûreté d'Abbeville, au Président de la Convention nationale.

« Citoyen Président,

« Sûreté de la République ou la mort.

« Il ne faut que jeter un coup d'œil sur la carte de France pour se convaincre de l'importance de la place d'Abbeville, et déjà nous avons démontré au comité de Salut public combien il était essentiel de mettre cette ville sur un pied respectable de défense. Abbeville, par sa position, est une des principales clefs de la République; Abbeville au pouvoir de l'ennemi perçant par Arras, commanderait plus de cinquante lieues de pays.

« Cette ville, si intéressante sous tous ses rapports politiques, l'est encore à bien d'autres égards.

« Nulle autre en France n'est mieux située et n'offre plus de ressources pour l'établissement d'une manufacture d'armes et d'une fonderie de canons, tout ce qui peut y concourir s'y trouve réuni. Localité, objets accessoires, et surtout un grand nombre d'ouvriers propres à ce travail. Il ne faut qu'ordonner, et la fonderie se trouvera en pleine activité en très peu de temps; quant aux matières premières, nous en avons déjà une très grande quantité qui ne cesse de grossir et d'affluer tous les jours. Le seul district d'Abbeville nous en a fourni déjà plus de trois cent milliers pesant.

« Les cloches et le cuivre des districts circonvoisins se transportent journellement dans cette ville pour alimenter cet établissement et lui donner ce degré d'activité qu'inspire à tout bon républicain l'amour ardent de la patrie.

« Citoyen Président, invitez la Montagne à étendre ses bienfaits sur une ville qui, purgée de l'aristocratie par les soins salutaires de l'intrépide représentant du peuple Dumont, ne respire que le républicanisme le plus pur et dont tous les habitants, bons sans culottes, jurent l'affermissement de la République une et indivisible ou la mort.

« Abbeville, le 2^e jour du 2^e mois de l'an II de la République une, indivisible, impérissable.

« Les membres composant le comité de sûreté.

(Suivent 11 signatures.)

« Vu le mémoire ci-dessus que le citoyen Gondrant, colonel du 20^e régiment de dragons,

en quartier en cette ville, a communiqué à la Société républicaine, ses membres ont unanimement accueilli le projet d'une manufacture d'armes, déjà en activité, sous l'inspection du citoyen Leroux, homme à talents, et l'un de nos membres, ainsi que l'établissement d'une fonderie de canons, qui ne peut que faire un bien général à la ville, où l'on trouvera avec beaucoup de facilité des ouvriers pour accélérer les travaux; déjà plus de trois cent milliers de matières premières se trouvent déposés en cette ville; si l'on y fait réunir toutes celles des districts circonvoisins, cette fonderie sera de la plus grande conséquence. Pourquoi la Société a donné son assentiment au présent.

« A Abbeville, le 6^e jour du 2^e mois de l'an II de la République française une, indivisible, impérissable. »

(Suivent 66 signatures.)

« Vu au conseil général de la commune permanent, à Abbeville, le 1^{er} jour du 2^e mois de l'an II de la République française une et indivisible.

« P.-A. DECOUSLEY; WIARD; PREVOT.

« Vu par nous, administrateurs du directoire révolutionnaire du district d'Abbeville, le onze du 2^e mois de l'an II de la République française une et indivisible.

« MASSÉ; PILES; MAROUDE, secrétaire.

« Vu et approuvé par la Commission révolutionnaire du département de la Somme, le trois de la 2^e décade du 2^e mois de l'an II de la République française, une et indivisible.

« V.-F. DEQUEN; DUVAL, secrétaire général; DEMAUX. »

La Société des laboureurs, amis de la Constitution républicaine, séant à Nestier, département des Hautes-Pyrénées, invite la Convention nationale à rester à son poste; elle se plaint des administrateurs hypocrites de leur département, et demande qu'ils soient frappés du glaive des lois. Elle annonce que les satellites de la tyrannie espagnole qui tombent sous les coups des Français libres, sont tout couverts de chapelets, rosaires et de tous les hochets de la superstition, qui n'émoussent plus la pointe des baïonnettes républicaines.

Mention honorable et insertion au « Bulletin » (1).

Suit l'adresse de la Société des laboureurs de Nestier (2).

Adresse à la Convention nationale par la Société des laboureurs amis de la Constitution républicaine séante à Nestier.

« 1^{er} mois de la 2^e année de la République française.

« Pères de la patrie,

« Vous qui vous battez aussi bien que vous faites des lois, abandonneriez-vous l'arche

(1) Il est à présumer que le citoyen Taillefer faisait partie de la députation des citoyens d'Abbeville, chargée de demander l'établissement dans cette ville d'une manufacture d'armes et d'une fonderie de canons.

(2) Archives nationales, carton C 280, dossier 764.

(1) Procès-verbaux de la Convention, t. 24, p. 313.

(2) Archives nationales, carton C 280, dossier 764.